

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 57 (1962)
Heft: 3-4-fr

Vereinsnachrichten: Assemblée générale 1963 ; Election d'un nouveau vice-président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG FÜR HEIMATSCHUTZ
LIGUE SUISSE DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL
LEGA SVIZZERA PER LA DIFESA DEL PATRIMONIO NAZIONALE
LIA SVIZZRA PER LA PROTECZIUN DE LA PATRIA

Assemblée générale 1963

La prochaine assemblée générale de notre Ligue aura lieu les 25 et 26 mai 1963 dans le canton de Lucerne.

Nos amis de la Suisse centrale nous feront les honneurs, au cours de deux excursions, de divers édifices restaurés de la région de Lucerne.

L'ordre du jour de la séance, avec le programme détaillé des deux journées, parviendra avant Pâques à tous les ligueurs, et sera accompagné d'une formule d'inscription.

Election d'un nouveau vice-président

Après avoir à grand regret pris acte de la démission de M. Henri Naef, auquel un légitime hommage a été rendu lors de l'assemblée générale d'avril dernier, le comité central a dû pourvoir à son remplacement en sa qualité de vice-président. Nous avons le plaisir de porter à la connaissance des membres de notre ligue que le nouveau vice-président est M. Jacques Remy, président de la Commission cantonale fribourgeoise des monuments historiques et édifices publics. M. Remy fait partie depuis plusieurs années de notre comité central en sa qualité de président de la section fribourgeoise.

Réd.